



L'alimentation en débat à l'Assemblée (B2)

OUVERTURE DU SUJET

❖ Quel est, selon vous, le rôle de l'Etat face à l'alimentation et à la publicité ?

Réponse libre

ARTICLE DE PRESSE

L'Assemblée rejette l'interdiction des publicités pour aliments trop gras et l'étiquetage nutritionnel obligatoire



Dimanche, les débats autour des produits alimentaires trop riches en sucre, sel ou matière grasse ont été vifs dans l'hémicycle.

L'Assemblée nationale s'est refusée, dimanche 27 mai, au terme d'un débat animé, à inscrire dans la loi l'interdiction des publicités pour des produits alimentaires trop gras, trop sucrés ou trop salés à destination des enfants, ainsi qu'à rendre obligatoire l'étiquetage Nutri-Score.

Lors de l'examen du projet de loi agriculture et alimentation, des députés de La République en marche (LRM), du Parti socialiste (PS), de La France Insoumise (LFI) ou encore des Républicains (LR) ont cherché à interdire ou limiter les messages publicitaires en faveur des « produits alimentaires et boissons trop riches en sucre, sel ou matières grasses et ayant pour cible les enfants de moins de 16 ans » sur « tout support de communication radiophonique, audiovisuel et électronique ».

Un enfant sur six en surpoids

Défendant un amendement en ce sens, Anne-Laurence Petel (LRM) a souligné qu'« en France, un enfant sur six [était] en surpoids », pointant le « coût pour la société » de l'obésité. « Les industriels usent à l'envi des codes de l'enfance » pour « influencer » les enfants, a-t-elle affirmé, évoquant les « nounours » ou autres « bonbons transformés en personnages de BD ». L'ex-ministre socialiste délégué à l'agroalimentaire, Guillaume Garot, a plaidé pour « poser un principe », « un jalon », tandis que Loïc Prud'homme (LFI) a évoqué un « lavage de cerveau » des jeunes et « un enjeu majeur ».

A l'inverse, certains élus ont insisté sur « la responsabilisation des parents » plutôt que de légiférer (Cendra Motin, LRM), ou le risque de « mettre des secteurs en danger » avec une « dérégulation de la publicité » sans concertation européenne (Bruno Millienne, MoDem).

Le ministre de l'agriculture, Stéphane Travert, a affirmé qu'il fallait un texte « qui marche sur ses deux jambes » et souligné « le rôle de régulateur du CSA », qui peut « travailler sur les contenus », « sans que nous ayons besoin d'inscrire des choses par trop contraignantes dans la loi ». Les amendements ont été rejetés, celui porté par Guillaume Garot, objet d'un scrutin, par 49 voix contre 13.

L'étiquetage Nutri-Score ne sera pas obligatoire

Des amendements défendus notamment par Olivier Véran (LRM, ex-PS) et d'autres « marcheurs », ainsi que des MoDem et LFI, pour rendre obligatoire la mention du Nutri-Score (étiquetage avec un code couleur) sur tous les



supports publicitaires pour les denrées alimentaires, ont subi le même sort, par 45 voix contre 18. « Quand on vous dit : “mange ces céréales et le Tigre est en toi”, ce qu’on oublie de vous dire (...) c’est qu’il y a aussi 50 grammes de sucres ajoutés et 30 grammes de graisse saturée », a notamment observé M. Véran, médecin, notant qu’il ne s’agit pas d’interdire mais de « donner une juste information ».

M. Travert était là aussi opposé à une telle mesure, soutenu, par... les groupes de médias. Ainsi des dirigeants de chaînes de télévision, dont Delphine Ernotte, présidente de France Télévisions, Gilles Pélisson, directeur général de TF1, les patrons de Lagardère Active et de NRJ Group... ont adressé, le 10 mai, une lettre au gouvernement et à plusieurs députés, pour s’opposer fermement aux « restrictions relatives à la publicité alimentaire dans les médias ». Ils considéraient que cette « simple mention nutritionnelle » risquerait de faire fuir leurs annonceurs.

Mais le ministre a notamment invoqué le « risque » européen que cela ferait peser sur l’expérimentation en cours concernant cet étiquetage, « une belle démarche » mais basée sur le volontariat.

Le rapporteur, Jean-Baptiste Moreau (LRM), a aussi invoqué « l’impossibilité juridique » de rendre le Nutri-Score obligatoire, disant craindre « un sort funeste » pour l’ensemble du dispositif par « effet boomerang ». Martine Leguille-Balloy (LRM), avocate, qui a dit « travailler pour Fleury-Michon », a appelé à ne « pas agacer des gens qui peut-être demain vont mettre [la mesure] au niveau européen ».

« Contradictoire avec les recommandations de santé publique »

Pour le professeur Serge Hercberg, à l’origine du Nutri-Score, ce rejet est « contradictoire avec toutes les recommandations de santé publique », comme évoqué sur Twitter.

L’Organisation mondiale de la santé tire la sonnette d’alarme depuis des années sur le surpoids et l’obésité, et pointe le lien avec la malbouffe. De nombreuses études montrent en effet comment la publicité influence les enfants et les adolescents, puissants vecteurs d’achat de leurs parents. Pour beaucoup, le poids des lobbys l’a emporté face aux enjeux de santé publique. Or, la nécessité « de limiter l’influence de la publicité et du marketing alimentaire sur les enfants en les réglementant et d’encadrer la promotion des marques associées à des aliments peu favorables au plan nutritionnel » est inscrite dans la stratégie nationale de santé publique 2018-2022 du gouvernement.

Le Monde, 27/05/2018

https://www.lemonde.fr/sante/article/2018/05/27/l-assemblee-nationale-rejette-l-interdiction-des-publicites-pour-aliments-trop-gras-et-l-etiquetage-nutritionnel-obligatoire_5305464_1651302.html#3dcij1ljPSK2hIEC.99

COMPRÉHENSION DES ÉCRITS

❖ Lire le texte et répondre aux questions :

1. Quelle loi a été refusée par l’Assemblée ? Qui concerne-t-elle ?

La loi refusée par l’Assemblée est celle de l’interdiction des publicités pour aliments trop gras et l’étiquetage nutritionnel obligatoire. Elle concerne les enfants et jeunes de moins de 16 ans.

2. Quels sont les effets des publicités alimentaires sur les enfants ?

Les enfants sont influencés par les publicités alimentaires. Par conséquent, ils consomment des aliments trop sucrés, trop salés ou trop riches en matières grasses, provoquant parfois du surpoids voire de l’obésité.

3. Quels sont les arguments des opposants à cette loi ?

Les arguments des opposants à cette loi sont :

- L’État ne devrait pas avoir se substituer au rôle des parents.
- Cette loi risquerait de faire fuir les annonceurs ce qui serait un réel manque à gagner pour les chaînes.
- Cette loi menacerait l’expérimentation.



4. Qu'est-ce que l'étiquetage Nutri-Score ? Qui est opposé à le rendre obligatoire ?

L'étiquetage Nutri-Score est un étiquetage couleur pour rendre évidente la valeur nutritive des aliments. Ceux qui s'opposent à le rendre obligatoire sont : certains députés, les groupes de médias et certaines entreprises.

5. En quoi ce rejet du Nutri-Score obligatoire est-il considéré contradictoire ?

Il est considéré comme contradictoire puisque la France a une stratégie nationale de santé publique qui consiste à « limiter l'influence de la publicité et du marketing alimentaire sur les enfants en les réglementant et [...] encadrer la promotion des marques associées à des aliments peu favorables au plan nutritionnel ».

PRODUCTION ORALE

❖ **Que pensez-vous de cette loi et de la décision prise par l'Assemblée Nationale ? Selon vous, qui doit protéger les enfants de la malbouffe et comment ?**

PRODUCTION ÉCRITE

❖ **Réagir à cet article sur le forum du Monde. (150 mots)**

VOCABULAIRE

❖ **Associer chaque mot ou expression du texte à son synonyme ou à sa définition :**

- | | | |
|--------------------------------|----|--|
| 1. Une cible | 7 | a) Être soumis(e) à quelque chose de pénible |
| 2. Pointer | 8 | b) Faire partir |
| 3. À l'envi | 1 | c) Un objectif, un but |
| 4. Un jalon | 6 | d) Un produit |
| 5. Légiférer | 9 | e) Faire poids sur |
| 6. Une denrée | 2 | f) Diriger, orienter |
| 7. Subir un sort | 5 | g) Promulguer une loi |
| 8. Faire fuir | 3 | h) A qui mieux mieux, selon ce que chacun souhaite, encore et encore |
| 9. Faire peser sur | 10 | i) Alerter |
| 10. Tirer la sonnette d'alarme | 4 | j) Un repère, une marque |